

INFO

Brabant Wallon

Louvain-la-Neuve: l'UCLouvain va transformer et réaffecter la petite maison du lac, occupée par un collectif en 2019



(//app-eu.readspeaker.com/cgi-bin/rsent?customerid=7764&lang=fr_be&readid=id-text2speech-article&url=www.rtbf.be%2Finfo%2Fregions%2Fbrabant-wallon%2Fdetail_louvain-la-neuve-l-uclouvain-va-transformer-et-reaffecter-la-petite-maison-du-lac-occupee-par-un-collectif-en-2019%3Fid%3D10704305)



(#)

A l'abandon et en mauvais état, la petite maison du lac sera réhabilitée et deviendra un lieu de rencontre, de séminaire et de formation pour le personnel de l'UCLouvain. - © Stéphanie Vandreck - RTBF

Hugues Van Peel

🕒 Publié le mardi 23 février 2021 à 17h58

Un lieu symbolique de Louvain-la-Neuve va sans doute bientôt renaître de ses cendres. La petite maison blanche située au bord du lac, le long de la Rêverie du Promeneur solitaire, fait l'objet d'un projet de réaffectation et de transformation. L'UCLouvain, propriétaire, veut en faire un endroit de rencontre, de formation, de séminaire et de mise au vert pour son personnel.

Newsletter info Recevez chaque matin l'essentiel de l'actualité.

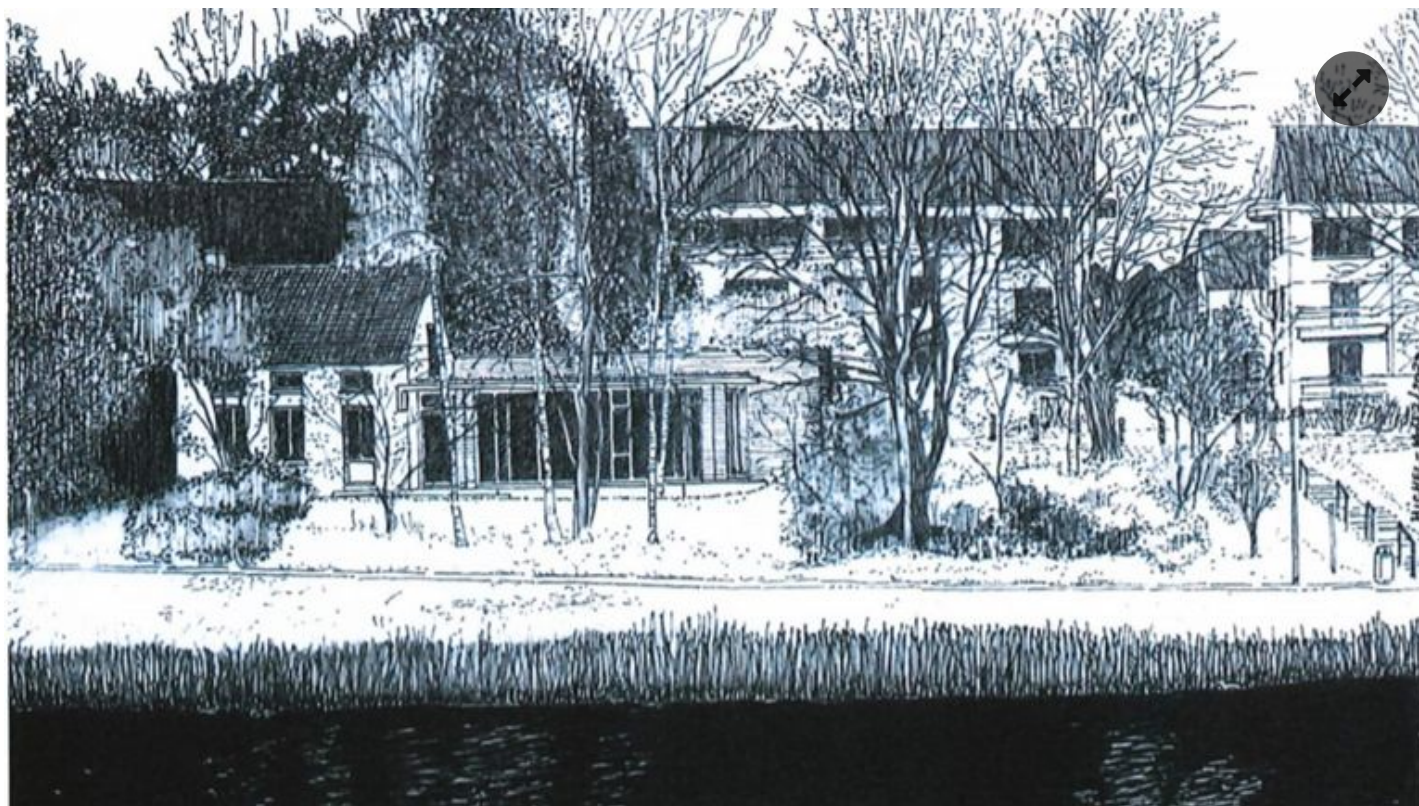
OK (https://www.rtbf.be/info/moncompte?newsletter=info&source=rtbfinfo_newsletter-content)

Les locaux pourront toutefois être mis à la disposition d'autres publics, comme les étudiants et les habitants de Louvain-la-Neuve, à la demande, en fonction des possibilités et pour certains types d'activités. Il ne sera pas question, par exemple, d'y organiser des réceptions ou des fêtes d'anniversaires, des mariages ou des baptêmes.

"L'université a reçu pas mal d'appels du pied des habitants et des étudiants, entre autres, pour pouvoir également partager et utiliser ce bâtiment, explique Nicolas Cordier, responsable du développement urbain et régional de l'UCLouvain. Et nous avons décidé d'accéder à cette demande, aux moments où l'université n'aura pas besoin de ces locaux, principalement en soirée, le week-end et peut-être aussi pendant les vacances scolaires. "

Avec un comptoir pour vendre des collations

La maison subira d'importantes modifications, mais son âme sera préservée. Les annexes seront démolies et remplacées par un nouveau volume à toiture plate. Le bâtiment comprendra trois salles de réunion ou de séminaire, d'une capacité de 35 personnes maximum. L'UCLouvain prévoit aussi d'y installer un comptoir pour la vente de collations (gaufres et glaces) et de rafraichissements durant la belle saison, à destination des promeneurs.



(<https://ds1.static.rtf.be/article/image/1240x800/f/e/5/287e03db1d99e0ec2edb90d079e142f3-1614098949.png>)

Une esquisse de ce que deviendra la petite maison, un espace à toiture plate sera construit sur le côté, sans dénaturer le bâtiment principal. - © UCLouvain

Habitée jusqu'à la fin des années 90, la maison du lac a ensuite servi de lieu culturel pendant quelques temps mais elle est inoccupée depuis cinq ans. En 2019, un collectif composé de jeunes, de travailleurs sans emploi et d'habitants l'avait investie sans autorisation, réclamant à l'UCLouvain de pouvoir y créer un centre socio-culturel "auto-géré"

(https://www.rtf.be/info/regions/detail_louvain-la-neuve-un-collectif-occupe-un-batiment-de-l-

uclouvain-depuis-lundi-soir?id=10317630). Ce projet utopique n'a pas vu le jour. Le collectif n'est plus très actif aujourd'hui mais certains de ses membres restent attentifs au devenir de la maison. Et ils ne sont pas très enthousiastes.

"Nous, on défendait un projet de lutte contre la propriété privée, contre la marchandisation et pour une accessibilité inconditionnelle à ce bâtiment et à toutes les activités qui pouvaient s'y dérouler, rappelle Félix (prénom d'emprunt). Et ici, c'est un projet par et pour l'UCLouvain. C'est un projet qui maintient l'emprise de l'université sur cette maison, qui maintient son contrôle sur ce qui s'y fait ou ne s'y fait pas, ce qui ne correspond pas du tout à ce que nous défendons. Cela me paraît très conventionnel, très conformiste et finalement très éloigné de ce que prônait le collectif à l'époque."

Occuper les lieux, mais à quelles conditions?

De leur côté, l'AGL (Assemblée générale des Etudiants de Louvain) et l'Association des Habitants de Louvain-la-Neuve (AH) sont moins critiques. Elles se réjouissent que la maison soit réhabilitée et qu'elle devienne un lieu de rencontre. Mais elles restent prudentes. A quelles conditions pourront-elles l'occuper? Rien n'est fixé pour l'instant.

"Il n'y a rien d'écrit, rien de décidé, explique Sébastien Combéfis, président de l'AH. Et donc j'espère que ces plages libres existeront vraiment et qu'elles seront faciles d'accès. Il ne faut évidemment pas imaginer devoir payer très cher pour les avoir. Il faudra aussi se mettre d'accord sur le type d'événements qu'on pourrait imaginer à cet endroit-là, comme des cafés-citoyens et des conférences. La maison pourrait aussi être un lieu de passage du parcours d'artistes qu'on organise tous les deux ans. C'est le genre de choses qu'on aspire à avoir."

"A Louvain-la-Neuve, on manque de lieux comme ça où étudiants et habitants peuvent se rencontrer, ajoute Baptiste Van Tichelen, secrétaire général de l'AGL. On fonctionne un peu en vases clos. La question, c'est comment on va pouvoir créer un lieu où tout le monde pourra se retrouver. Et comment on va s'organiser pour permettre la mise en place de projets collectifs de façon structurelle. Ce volet est très intéressant mais c'est assez instable, on ne sait pas très bien si ça pourra aboutir ou pas."

La demande de permis pour ce projet a récemment été introduite, l'enquête publique s'achèvera le 1er mars mais les travaux ne commenceront pas avant 2022. Un délai que le collectif veut mettre à profit: dans un communiqué diffusé sur Facebook, il demande à l'UCLouvain d'accepter de le rencontrer pour élaborer une convention d'occupation temporaire d'une année, afin de pouvoir installer dans cette maison le fameux "centre social autogéré" qu'il souhaite créer.
